

## Ecoconstruction

# Un créneau toujours à la traîne

L'utilisation du renouvelable ou de l'efficacité énergétique est loin de s'imposer. La fibre écologique n'est pas un élément important pour les acquéreurs. Un déphasage subsiste encore entre le volet juridique et la pratique.

La préservation de l'environnement devient une priorité nationale. Pour ce faire, le Maroc s'est doté d'un ensemble de lois, de règlements et d'autres mesures d'accompagnement pour assurer son développement durable. Plusieurs secteurs cibles sont identifiés. Il s'agit de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et, bien sûr, l'habitat.

Dans ce dernier créneau, les différentes études ont montré que le Royaume est encore à la traîne par rapport à d'autres pays similaires, notamment en matière d'utilisation de matériaux de construction écologiques, des énergies renouvelables ou de plans d'urbanisation modernes.

Il faut dire que le secteur de l'immobilier a connu un fort taux de croissance ces dernières années sous l'effet de la poussée démographique, de l'urbanisation et de la hausse du niveau de vie. L'accès à la propriété est devenu le vœu pieux de tous les Marocains. La course pour la réduction du déficit en logements a certes permis des avancées en la matière, mais a, par ailleurs, créé d'autres problèmes, notamment d'ordre écologique.

«Construire durable, ce n'est pas seulement ériger un bâtiment énergétiquement performant. C'est concevoir aussi un bâtiment dans une démarche globale de respect de l'environnement, avec une conception architecturale pensée de manière à réduire les consommations d'énergie du bâtiment tout en répondant aux besoins des habitants», indique Nabil Benabdallah, ministre de l'Habitat et de la Politique de la ville.



La construction durable n'est plus un effet de mode, mais une nécessité.

Dans ce cadre, le département de tutelle, en concertation avec les Agences urbaines, les architectes et d'autres intervenants, se penche sur de nouvelles normes de construction permettant l'utilisation à outrance de matériaux économes en énergie, de l'énergie renouvelable ou de l'efficacité énergétique.

«L'efficacité énergétique devient incontournable dans le secteur de l'habitat. A l'instar de ce qui se passe dans le monde, nous avons proposé de classer les immeubles par leur niveau de déperdition énergétique. Il faut définir alors des seuils de consommation d'énergie», explique-t-on auprès de l'Association marocaine de la construction durable (Amcod).

L'efficacité énergétique peut toucher tous les types de bâtiments. Il s'agit d'intégrer l'ensemble des dispositifs d'efficacité énergétique tels que l'orientation, l'isolation, l'utilisation des chauffe-eaux solaires afin de sensibiliser les citoyens à une consommation respon-

sable de l'énergie.

Cela passe par la conception des bâtiments, le fonctionnement des équipements (climatisation, chauffage...) et la gestion énergétique dans les logements.

En effet, l'efficacité énergétique est une orientation stratégique de l'Etat dès lors que le pays importe pratiquement la quasi-totalité de ses besoins de l'étranger. «Le Maroc s'est doté d'un arsenal juridique en matière écologique. Le programme devrait se poursuivre avec d'autres lois. Mais il est préférable de passer progressivement d'une étape à l'autre. Parfois, des lois existent mais vu le contexte socioéconomique, on ne peut pas les appliquer. Au niveau de la construction durable, l'idée est de passer par l'approche de la labellisation ou de la certification avant d'imposer la loi», précise-t-on à l'Amcod. L'Etat doit encourager cette orientation d'autant plus que la prise de conscience de la dimension écologique reste faible chez le public. Le

prix demeure le facteur le plus déterminant pour l'acquisition d'un bien immobilier, y compris pour le très haut standing et les résidences secondaires.

Outre le volet construction, la priorité environnementale s'invite également au niveau de l'urbanisme. Les différents appels d'offres lancés par l'Etat, dernièrement, insistent sur ce critère. Le ministère de l'Habitat a imposé pour chaque nouveau logement construit, dans le cadre d'un contrat-programme avec l'Etat, un arbre planté.

Il est question aussi d'élargir la surface des espaces verts. Mais cette exigence est-elle respectée dans la réalité ?

La part des habitants en espaces verts ne cesse de s'amenuiser. A Casablanca par exemple, la superficie urbanisée a été multipliée par vingt depuis l'indépendance. Alors que durant la même période, les espaces verts n'ont pas dépassé le double. Un défi de taille ! ■

C. Jaidani

## Pratique

### Logement écolo

L'objectif de la construction durable est de diminuer l'empreinte écologique des bâtiments et d'en optimiser les impacts sociétaux.

La notion de l'écoconstruction est apparue à la fin des années 60. Elle cherche à intégrer le plus respectueusement possible le bâti dans le milieu naturel, en utilisant au mieux des ressources peu transformées, locales, saines, et dans le milieu urbain, de travail ou rural, en favorisant les liens sociaux.

Trois approches complémentaires sont indispensables pour pouvoir réaliser un projet d'écoconstruction.

L'approche économique : un coût de construction plus élevé à la base qui sera compensé par des économies sur les charges d'exploitation et d'entretien du bâtiment. La prise en compte du coût global inclut son usage, sa fonctionnalité et sa fin de vie.

L'approche sociologique vise à améliorer le confort et la santé des occupants qui passent 80% de leur temps dans des locaux.

L'approche écologique permet une prise en compte des consommateurs de matières premières, de matériaux, d'eau, d'énergie afin de réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement. Grâce à des techniques innovantes, l'écoconstruction rend les bâtiments moins énergivores et plus écologiques.

En optimisant l'isolation, la ventilation ou l'éclairage naturel, on réduit au maximum les besoins énergétiques domestiques. L'emploi d'équipements modernes - notamment les outils fonctionnant avec le solaire ou l'éolien - rétrécit davantage ce besoin.

L'utilisation d'un chauffe-eau solaire pendant une année permet d'éviter l'émission de la quantité de dioxyde de carbone produite par une voiture de moyenne cylindrée ayant effectué 8.000 km.

La maison écolo prévoit également la récupération des eaux pluviales ou le recyclage des déchets. Elle doit minimiser les pertes thermiques en choisissant l'emplacement, l'orientation et déterminer les meilleurs volumes selon la destination de la pièce. ■